

Collecte des films PVC utilisés en Maraîchage

A Terres de Gascogne du 18 au 19 octobre 2011 à Lectoure

Les collectes de déchets agricoles se complètent avec la collecte des plastiques PVC utilisés en maraîchage. Cette année, Terres de Gascogne reconduit la collecte sur son site de Lectoure, pour vous permettre d'éliminer vos plastiques PVC en toute sécurité et dans le respect de la réglementation.



Ne ratez surtout pas ce rendez-vous !!

Les agriculteurs sont invités à **ramener les plastiques PVC issus de l'activité maraîchère** sur le site de Terres de Gascogne à Lectoure les 18 et 19 octobre 2011.

Pour le plastique polyéthylène de maraîchage (paillage, petits tunnels et serres), une collecte sera organisée début novembre pour vous permettre de l'éliminer. Les dates et conditions de reprise vous seront communiquées dans la prochaine Volonté Paysanne.

Organisation de la collecte

Dates et horaires : 18 et 19 octobre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Lieu : Lectoure - Terres de Gascogne - Avenue de la Gare près du magasin appro

QUELS PLASTIQUES SERONT COLLECTÉS ?

Les films de maraîchage en PVC uniquement.

Terres de Gascogne se réserve le droit de refuser tout lot non conforme aux prescriptions techniques minimales

ATTESTATION DE DÉPÔT
Lors de la collecte, une attestation de remise des plastiques vous sera délivrée, gage de votre participation dans des actions de qualité (traçabilité) et respectueuses de l'environnement.

Attention : Tout lot contenant du plastique polyéthylène ou polypropylène sera refusé. Il est donc INDISPENSABLE de bien trier vos différents plastiques.



Tarifs de reprise :
175 € HT / tonne.
Le paiement se fera comptant à la livraison.

Pour tout renseignement :

Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques

Alexandre Sansonnette et Didier Métayer

Tél. 05.62.61.77.13 ou ca32@gers.chambagri.fr